

RAPPORT DE LA COMMISSION INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

Date et heure : lundi 9 mars 2020

Lieu : salle des commissions

- 1) Les commissaires approuvent le PV de la commission du 3 février 2020 à l'unanimité des membres présents.
- 2) Délibération D 190-2020 : Crédit d'engagement de CHF 1'360'000.-- pour la réalisation du collectif privé EU et EP et de l'aménagement routier au chemin de l'Essartage dans le périmètre du PLQ Les Sciers – Etape 2 à Plan-les-Ouates. Il s'agit de réaliser la 2^{ème} étape de l'aménagement routier du chemin de l'Essartage, soit la transformation de la piste de chantier réalisée en phase 1 en chaussée définitive avec la construction d'un trottoir côté immeubles, d'un parking visiteurs côté jardins familiaux, de deux couverts pour encombrants, de deux déchetteries et la pose d'un éclairage public de type LED. Au niveau des coûts pour la commune, il est précisé que le montant net des débours sera de CHF 517'000.--, la différence avec le montant de la délibération fera l'objet d'un remboursement de 75% des coûts de réalisation de la route de la part du FIE et les promoteurs rembourseront la commune de l'avance qui leur est faite pour la réalisation des objets collectifs susvisés.
Quelques questions sont posées par les commissaires, qui préavisent favorablement cette délibération à l'unanimité des membres présents.
- 3) Délibération D 191-2020 : Crédit d'engagement de CHF 310'000.-- pour réaliser des passages piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates. Il est expliqué aux commissaires que la forte croissance de la Ziplo, ainsi que des doléances récurrentes de collaborateurs et d'entreprises de la Ziplo, nécessitent l'aménagement de passages pour piétons. Ce projet comprend la création de 8 nouveaux passages pour piétons, dont trois seront équipés d'un îlot central, avec la création d'un îlot central sur un passage déjà existant. Ces nouveaux passages sont prévus entre autres sur le chemin de la Galaise pour le carrefour avec le chemin des Aulx et le chemin du Tourbillon, dans le cadre du projet du tram. Cette délibération est préavisée favorablement à l'unanimité des membres présents
- 4) Le CA fait informer les commissaires qu'il y a des problèmes de corrosion sur un ascenseur du bâtiment des sports au Sapay et fait un point de situation, notamment sur la livraison des terrains de tennis provisoires, et sur les délibérations encore ouvertes en lien avec cette commission.

Le rapporteur :
Olivier Monnerat / 9 mars 2020